



VILLE DE DRAGUIGNAN



À Draguignan, le 26 septembre 2023.

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Le conseil de quartier ouest s'est réuni dans la salle C de la maison des sports et de la jeunesse, le mardi 26 septembre 2023 à 18 h, sous la présidence de Pascal Delugeau.

Étaient présents : Marie-Noëlle Thirion-Boussouf, Marie-Christine Omdahl, Hervé Thinnes, Muriel Simon-Devos, Jean-Daniel Giboin, Éric Dufétel, Pascal Delugeau (rapporteur).

Étaient absents et, pour la plupart, excusés : Gilbert Wiencek, Arnaud Autric, Nicole del Cucina, Christian Jouffroy, Jean-Yves Jambu, Marie-Josée Ciocca, Guy Ciocca, Martine Dupont-Ferrier, Roger Contri, Christian Lallier, Françoise Fratila, Karine Fontaine, Ghislaine Ragosa, Hubert Nicolas, Isabelle Laudicina, Christian Glénard, Maurice Doumax,

ORDRE DU JOUR

1. Point de l'organisation de la fête du quartier millésime 2023, orientation 2024
2. Points soulevés depuis la dernière réunion
3. Informations diverses
4. Questions diverses

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Avant d'entamer l'ordre du jour, le président fait le point des présents. Il excuse Bernard Bonnabel, élu référent du conseil de quartier ouest, avant d'accueillir Richard Devilette accompagné de Franck Meunier du service vie des quartiers et cadre de vie.

1. Point de l'organisation de la fête du quartier millésime 2023, orientation 2024

La fête des quartiers sud et ouest s'est déroulée le dimanche 11 juin 2023, de 12 h à 18 h 30, au domaine de Lamanois, situé 2020 chemin de la Pouiraque, dans le quartier des Selves. Un compte rendu détaillé a été transmis à tous le 10 juillet dernier.

Voici ce qui est ajouté en séance

Concernant les orientations pour 2024, il convient de noter que le domaine de Château Rouge est en cours de rachat et que les futurs propriétaires sont intéressés pour accueillir cet événement. La prochaine étape consistera à définir la date et le lieu du millésime 2024, toujours en association avec le quartier sud. Ce pourrait être l'occasion d'étendre cette association à d'autres quartiers, sans oublier que ce qui conditionne grandement une telle organisation, c'est la capacité d'accueil.

2. Points soulevés depuis la dernière réunion

- a. Question relative à l'entretien des bas-côtés des routes et chemins : le fauchage est-il prévu avant la fin de l'année dans les lieux où cela n'a pas encore été effectué depuis un an ? C'est le cas dans plusieurs endroits du quartier de la Clappe et notamment le hameau.

Réponse de la mairie : le fauchage des bas-côtés est un souci permanent de la mairie. Il est programmé et est effectué régulièrement. Le bameau de La Clappe a été traité dernièrement. Toute anomalie peut remonter par la voie des conseils de quartier.

- b. Voici quelque temps, un riverain habitant chemin Michel Margueritte a rencontré l'adjoint aux travaux de la ville concernant l'implantation des compteurs d'eau qui gênent l'accès depuis le chemin à l'avenue Fred Scamaroni et dont le déplacement est demandé depuis longtemps. Or, Véolia a récemment remplacé plusieurs compteurs, mais n'en a déplacé aucun. Que peut-on faire ?

Réponse de la mairie : une voisine propriétaire a été sollicitée pour céder un morceau de son terrain afin d'y déplacer les compteurs gênants, sa réponse n'est pas encore consolidée.

- c. Le même riverain rapporte une autre anomalie : un poteau électrique est tombé et la solution provisoire mise en place par EDF menace de tomber à son tour. Devant le danger, que peut-on faire ?

Réponse de la mairie : Enedis a été sollicité ce lundi pour évaluer le risque, on attend la réponse.

3. Informations diverses

- a. Nettoyage citoyen

Parce que la gestion des déchets est l'affaire de tous, chaque citoyen peut s'engager pour une ville plus propre. C'est le sens des matinées de ramassage des déchets initiées dans les quartiers chaque premier samedi du mois depuis le début de l'année 2022.

Trois lycéens engagés dans le cadre du Service national universel assurent des matinées de ramassage des déchets, quartier par quartier, en renfort des équipes communales. Encadrés par un agent de la Ville et un élu, ces volontaires participent à la construction d'une société de l'engagement au travers de ces actions citoyennes, écologiques et solidaires. Tous les habitants sont invités à venir leur prêter main-forte pour que chacun participe à la propreté de son quartier.

Les ramassages citoyens ont lieu une fois par mois de 9 h à 12 h le samedi, dans un quartier différent.



Réponse de la mairie : cette information figure sur le site de la ville. En réalité, la sécurité des participants à ce ramassage en bord de route limite les initiatives. Cependant, chaque conseil de quartier peut lancer des projets de cet ordre, il sera appuyé par les services de la mairie. La localisation du site à nettoyer est prépondérante dans la concrétisation de l'action, toujours en raison des considérations de sécurité.

- b. 1^{er} octobre : ouverture du vote pour déterminer, selon chacun, quels sont les trois meilleurs projets participatifs. www.je-participe.ville-draguignan.fr.
- c. Le projet de carrefour à sens giratoire à hauteur du Flayosquet avance : le département a entamé une procédure de déclaration d'utilité publique.

4. Questions diverses :

- a. Le positionnement des points d'apport volontaire se situe parfois loin du domicile de certains habitants.

Réponse de la mairie : pour exposer ce problème, il convient de contacter Franck Meunier par courriel, à l'attention de Mme Dufour et Mme Chauvin, toutes deux en charge de la gestion des déchets, la première au titre de l'agglomération, la seconde au titre de la mairie. Par ailleurs, le conseil demande l'intervention d'une personne de DPV a pour qu'un point de situation lui soit fait à ce sujet au cours de la prochaine réunion.

- b. Problème de la connexion entre le chemin du Baguier et l'avenue de Tuttlingen : pour sécuriser ce carrefour, il y a lieu d'interdire de tourner à gauche.

Réponse de la mairie : ce point est à l'étude. Dans le même ordre d'idée, des travaux vont commencer chemin du Beaussaret, et l'entrée et la sortie sur l'avenue de Tuttlingen du raccourci du col de l'Ange fait également l'objet d'études, une réunion sur site avec les habitants est envisagée.

- c. La connexion entre l'avenue de Tuttlingen et celle du col de l'Ange est dangereuse. Est-il possible d'interdire de tourner à gauche aux véhicules qui descendent ?

Réponse de la mairie : ce point a déjà été étudié et la réponse est négative.

- d. Certains habitants ont relevé la présence récurrente de clochards dans la cité. Ces derniers abordent de manière importune les passants, ce qui crée un sentiment d'insécurité.

Réponse de la mairie : il est très difficile de lutter contre ce phénomène, tant le respect des droits de ces personnes est inaltérable. La seule action envisageable est celle qu'on peut mettre en œuvre dès lors qu'un tel personnage commet une infraction ou un délit. Des efforts ont été demandés à la police municipale pour tenter de juguler ces comportements inappropriés.

- e. Où en est le déploiement de la fibre ? Les contacts identifiés ne répondent plus.

Réponse de la mairie : un contact a été identifié, le président du conseil de quartier va le solliciter et informera les conseillers du résultat de sa démarche.

- f. Sur les chemins et les routes du quartier, certains sportifs utilisent des sifflets pour rythmer la séance collective. Cette situation est particulièrement désagréable pour les riverains.

Réponse de la mairie : une action sera menée vers les clubs dracénois et le service sport et jeunesse.

- g. Le sujet de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères revient en séance, l'intervenant est invité à consulter le compte rendu de la séance qui a traité ce point. Franck Meunier lit le passage du texte voté par l'agglomération en 2005 qui explique la situation actuelle.

La prochaine réunion est programmée le mardi 7 novembre 2023 à 18 h en salle C de la maison des sports et de la jeunesse.

Rappel : merci de diffuser l'adresse électronique générique pour joindre le conseil de quartier ouest : ouest@ville-draguignan.fr.

À 20 h, le président remercie les participants de s'être rendus disponibles et d'avoir consenti l'effort de se joindre à la réunion.